

**ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
COMMUNE DE SAINT CYR SUR MER
VACANCES ETE 2018**

Madame, Monsieur,

Vous allez inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs géré par l'ODEL VAR, prestataire désigné par la Commune de Saint Cyr sur Mer.

Le Jardin des Môm's accueille les enfants de 3 à 14 ans dans les locaux de l'Ecole Manon des Sources (pour les 3-6 ans) et de l'Ecole Jean de Florette (pour les 6-14 ans). Des activités diverses et variées seront proposées aux enfants tout au long du séjour (culturelles, cognitives, artistiques, sensibles, sportives...).

La Cité des Sports accueille les enfants de 6 à 14 ans dans les locaux de l'Ecole Jean de Florette en proposant des activités sportives (individuelles ou collectives) tout au long de la journée.

Les différentes activités seront modulées en fonction des âges, des capacités intellectuelles et physiques de chacun et du projet pédagogique du Centre. Les grands jeux, interventions sur site, sorties, et soirées sur le centre seront proposés à tous les participants.

<p>DOCUMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION POUR LES VACANCES</p>
--

Le règlement intérieur est à lire attentivement, car il indique les dates d'ouverture et fermeture et les modalités de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs. L'approbation de ce règlement est impérative pour pouvoir participer aux activités des Accueils de Loisirs.

Le dossier unique étant déjà constitué, il faudra simplement nous fournir pour l'inscription les documents suivants :

- Le coupon de préinscription, **en respectant bien les dates de dépôt.**
- L'attestation de travail pour chacun des deux parents (ou attestation sur l'honneur pour les travailleurs indépendants + K-BIS)
- Le numéro d'allocataire CAF si vous en avez un
- L'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 si votre enfant n'a pas fréquenté l'Accueil de Loisirs depuis la rentrée 2017.

L'Accueil de Loisirs doit être en possession de tous ces documents afin de procéder à la préinscription de votre enfant.

LES PRE-INSCRIPTIONS :

Le dépôt des pièces s'effectuera **entre le lundi 16 avril et le vendredi 27 avril 2018**
dans la boîte aux lettres du bureau des écoles,
Chemin du Sauvet, La Deidière.

Les documents seront ensuite traités par ordre chronologique. Toutefois, la priorité pour l'attribution des places sera donnée aux familles dont les deux parents travaillent. En cas de liste d'attente, les dossiers passeront en commission afin de déterminer l'attribution des places.

Tout document arrivé incomplet ou arrivé hors délais ne sera pas traité.



LES INSCRIPTIONS DEFINITIVES



Afin de valider votre inscription, nous vous demandons de contacter notre service au :

04 94 26 35 81

entre le mardi 22 Mai et le vendredi 25 Mai 2018 de 8h30 à 16h00.

Celui-ci vous dira si l'inscription de votre enfant est effective ou s'il est sur liste d'attente. Il fixera avec vous un rendez-vous au **bureau des écoles** afin que vous passiez **confirmer l'inscription et effectuer le règlement.**

Sans nouvelles de votre part dans un délai de 5 jours, la place sera réattribuée afin de ne pas pénaliser les familles sur liste d'attente.

Dés lors que l'inscription et le règlement sont enregistrés, l'Accueil de Loisirs ne pourra effectuer aucune annulation ni avant ni pendant le séjour.

Contacts utiles :

Accueil de Loisirs :

Tel : 06 73 62 47 63

Bureau des écoles :

Tel : 04 94 26 35 81